

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**UNIVERSITE DE MOSTAGANEM  
ABDELHAMID IBN BADIS**

Faculté des Sciences Exactes et de l'Informatique



**Département :Socle Commun Mathématiques et informatique**

**Procès-verbal de la réunion du comité pédagogique de  
coordination de la formation :**

**Domaine : Mathématiques et informatique**

**Filière : Socle Commun**

**Spécialité : /**

**Année : 1<sup>ère</sup> Année Licence**

**Références de la session**

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
3	24 / 1 / 2022	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Ordre du jour**

1. Avancement des enseignements
2. Programmation des examens
3. Divers.

### 1. Avancement des enseignements :

Intitulé de la matière (ou code)	Début enseignement	Coef/C r�dit	Nombre de s�ances Cours	Nombre de s�ances TD	Nombre de s�ances TP	Taux r�alisation programme( ref : 15 semaines)	Nombre CC pr�vus (cf. CPC d�but semestre)	Pond�ration CC	Nombre CC r�alis�s	Observation
Algorithmique et Structure de Donn�es 1	10-10-2021	4/6	13	13	13	80%	3	40%	3	
Structure Machine 1	10-10-2021	3/5	13	13	/	100%	2	40%	2	
Analyse 1	10-10-2021	4/6	13	13	/	75%	2	40%	2	
Alg�bre 1	10-10-2021	3/5	13	13	/	70%	2	40%	2	
Langue �trang�re 1 (Anglais)	10-10-2021	1/2	11	/	/	70%	/	0	/	
Terminologie Scientifique et expression �crite	10-10-2021	1/2	11	/	/	/	/	0	/	
Electronique et composants des syst�mes	10-10-2021	2/4						40%		Cours � distance

## 2. Programmation des examens

Pour les étudiants qui n'ont pas pu passer les évaluations de contrôle continu, des tests de remplacement leur seront organisés après les examens finaux. Les trois étudiants, venus en retard, seront également concernés par ces tests.

Le planning des examens prévus la semaine du 29 janvier a été présenté aux membres du CPC. Le chargé du cours « Algèbre 1 » exprime la nécessité de programmer une séance de cours pour les deux sections afin de terminer le programme avant la tenue de l'examen final. Il propose d'organiser cette séance dimanche 30 janvier et de repousser son examen au jeudi 3 février. Il est à souligner que l'organisation d'une telle séance relève des compétences du département MI. Dans ce cadre, une réponse sera donnée à l'enseignant dès que possible.

Le planning final des examens serait le suivant :

	08H30–10H00	12h30–13h15	13h15–14h00
<b>Dimanche</b> 30/01/2022	ASD 1		
<b>Lundi</b> 31/01/2022	SM1		
<b>Mardi</b> 01/02/2022	Analyse 1		
<b>Mercredi</b> 02/02/2022	Electronique	TSE	Anglais
<b>Jeudi</b> 03/02/2022	Algèbre1		

La durée de l'examen est de 1h00 ou 1h15 au maximum. Toute absence à un examen doit être justifiée dans les 72h au plus tard. Le justificatif doit être présenté au département par l'intéressé ou son représentant.

## 3. Divers

Comme dit lors du CPC du 9 décembre 2021, les heures de la troisième section (non opérationnelle depuis la crise sanitaire) seront utilisées une semaine sur deux par chacune des deux sections en second semestre. Cela concerne, selon les vœux des chargés des cours, les matières suivantes : Analyse 1, Algèbre 1 et ASD.

Concernant le déroulement des examens, il a été rappelé aux étudiants que :

- Les téléphones doivent être éteints.
- Chaque étudiant doit se présenter avec sa carte d'étudiant.
- La tenue des masques de protection est obligatoire.

Ces rappels seront diffusés sur le FB de la formation

**Le Président du CPC**

**Le Chef de Département**

